



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



QUOI ?

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

COMMENT ?

Il se base sur le recensement des vulnérabilités, des risques (présents et à venir) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune et prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

RISQUES MAJEURS

-  Crues torrentielles et inondations
-  Avalanches
-  Mouvements de terrain
-  Séismes
-  Evènements météorologiques
-  Accident nucléaire
-  Transport de matières dangereuses
-  Rupture de barrage
-  Sanitaire (pollution eau, pandémie)
-  Accidentel

La commune de HAUTELUCE met à jour actuellement son **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)**

Ainsi, pour pouvoir prévenir et informer l'ensemble de ses habitants en cas de risque, nous vous prions de bien vouloir compléter et nous retourner le coupon ci-dessous.



IDENTIFICATION

Nom..... Prénom..... Nb de pers. au foyer.....

Adresse

Code Postal Commune

Courriel@.....

Etes-vous véhiculé ? oui non

PERSONNE VULNERABLE (à remplir si une personne fragile occupe votre foyer)

Nom : Prénom : Age :

Motif de la vulnérabilité (handicap, personne âgée, maladie...) :

SYSTEME D'ALERTE PAR TELEPHONE

Veillez indiquer le N° de téléphone où vous souhaitez être prévenu, par défaut le N° enregistré sera celui indiqué sur l'annuaire, Si VOUS n'apparaissez pas dans l'annuaire inscrivez bien les numéros correspondants ils resteront strictement confidentiels

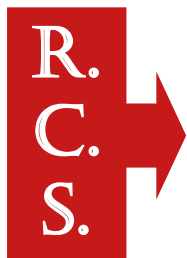
N°Tel Fixe

N°Tel Portable

RÉSERVE COMMUNALE

DE SÉCURITÉ

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, la commune établit l'inventaire des moyens qui pourraient être utiles aux actions de mise en sécurité des habitants et d'assistance aux personnes sinistrées.



LES MISSIONS :

- * Appuyer la sécurité civile en cas d'événements et situations particuliers ;
- * Participer au soutien et à l'assistance des populations, à l'appui logistique et au rétablissement des activités ;
- * Contribuer à la préparation de la population face aux risques



Vous pouvez nous aider !!



- en hébergeant des personnes sinistrées
- en mettant vos compétences au service de la commune
 - ⇒ *brevet de secourisme/PSC1,*
 - ⇒ *compétences en matière de sécurité,*
 - ⇒ *langues étrangères pratiquées,*
 - ⇒ *confection de repas pour ravitailler les sinistrés...*
- en mettant à disposition du matériel permettant d'assurer la gestion de crise et la remise en état des sites après l'accident
 - ⇒ *motopompe,*
 - ⇒ *groupe électrogène,*
 - ⇒ *tracteur, quad,*
 - ⇒ *matériel de déblaiement...*



AIDES A LA COMMUNE EN CAS DE CRISE MAJEURE

Compétences particulières / langues pratiquées :

HEBERGEMENT DE PERSONNES SINISTREES

Je peux héberger sous mon toit (nb) personnes en cas de crise majeure sur la commune

Observations :

MISE A DISPOSITION DE MATERIEL POUVANT AIDER À LA SAUVEGARDE OU À LA REMISE EN ETAT

Matériel : (Tronçonneuse, groupe électrogène, motopompe...) :

.....

.....

.....

.....

Véhicule à moteur : (tracteur, chargeuse, pelle mécanique...) :

.....

.....

.....

.....